



Journée internationale des droits de l'enfant

publié le 02/05/2019

Descriptif :

Le 20 novembre.

La CIDE a 30 ans en 2019.

Sommaire :

- Ressources



La France commémore, chaque 20 novembre, lors de la Journée internationale des droits de l'enfant, la signature de la [Convention relative aux droits de l'enfant](#) de 1989. Cette date anniversaire peut être l'occasion pour les équipes pédagogiques de mener un travail avec leurs élèves sur le contenu de la Convention ou plus largement des thèmes associés. Elles peuvent en cela être accompagnées par un certain nombre de partenaires du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, œuvrant pour les droits de l'enfant.

" Au sens de la présente Convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable."

Article premier de la Convention relative aux droits de l'enfant

● Ressources

Page dédiée sur Eduscol : [Journée internationale des droits de l'enfant](#).

Page sur education.gouv.fr : [30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant](#)

Le site Unicef propose un retour sur l'écriture et l'adoption de la [CIDE](#) et aussi des [ressources pédagogiques](#) pour aborder la CIDE en classe : exposition, kit pédagogique (cycles 3 et 4) proposant des animations et des temps réflexifs sur les droits de l'enfant, des fiches thématiques...

Document joint



[Kit pédagogique : 30 ans CIDE - "Écrire l'avenir des enfants : pour chaque enfant, tous ses droits"](#) (PDF de

2.6 Mo)

novembre 2019